

Le monologue de Rodrigue (Acte I, scène 6) : CORRECTION

Dans un **monologue**, le personnage se parle à lui-même à voix haute mais les paroles qu'il prononce sont en fait destinées au **spectateur**.

Le monologue marque une pause dans l'action et permet au personnage de fournir diverses informations, d'exprimer ses **sentiments**. La tonalité est ici lyrique : le personnage exprime une émotion personnelle intense, évoquant l'amour, la mort, le destin.

Dans les pièces de Corneille, le monologue est délibératif : il survient lorsque le personnage est confronté à un **dilemme** (du grec *dilemma*, « double proposition ») : le personnage doit faire un choix entre deux alternatives insatisfaisantes. Face à ce **choix** douloureux, le monologue constitue un temps de **réflexion** nécessaire à la prise de décision.

Les stances sont des **strophes** construites sur le même modèle et qui ont une unité de sens.